

De : Dumas, Jocelin <Jocelin.Dumas@regie-energie.qc.ca>

Envoyé : 22 octobre 2021 14:39

À : 'jonatan.julien@mern.gouv.qc.ca' <jonatan.julien@mern.gouv.qc.ca>

Cc : 'Cedric.Lavoie@mern.gouv.qc.ca' <Cedric.Lavoie@mern.gouv.qc.ca>; 'Stephanie.Cashman-Pelletier@mern.gouv.qc.ca' <Stephanie.Cashman-Pelletier@mern.gouv.qc.ca>;

'acgeorgescu@millertomson.com' <acgeorgescu@millertomson.com>; Dubois, Véronique <veronique.dubois@regie-energie.qc.ca>

Objet : Dossier R-4157-2020 - Intragaz - Demande d'examen d'un projet de construction de pipeline - Décision D-2021-131 - Loi sur les hydrocarbures

Monsieur le Ministre,

Veillez trouver ci-joint une correspondance que je porte à votre attention relativement à l'objet en titre.

Je vous remercie de l'attention que vous y accorderez et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jocelin Dumas

Président

Régie de l'énergie

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

2e étage, bureau 2.55, C.P. 001

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-5612

jocelin.dumas@regie-energie.qc.ca

p.j. (2)



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.